

Charte du club BarJots 4x4

- **Je respecte la loi qui interdit le hors piste, je ne circule pas dans le lit des rivières, je ne roule pas dans les champs et ne fais demi-tour que sur une zone adéquate sans sortir du chemin.**
- **je ne randonne que sur les voies et chemins ouverts à la circulation publique et tiens compte des interdictions matérialisées.**
- **Je m'informe et je respecte la nature ainsi que les autres pratiques telles la chasse, la pêche, ...**
- **Par courtoisie, je me range et laisse le passage aux autres usagers ; je coupe mon moteur lors de rencontres avec des promeneurs ou des cavaliers. Je favorise le dialogue.**
- **Par respect je ralentis à l'abord des zones d'habitation.**
- **Je respecte le code de la route qui s'applique également dans les chemins.**
- **Je veille à l'entretien de mon véhicule et à sa conformité avec les normes en vigueur.**
- **Pour des raisons de sécurité, j'évite de rouler seul ; en groupe, je maintiens une distance suffisante entre véhicules.**
- **Je sensibilise les autres pratiquants au contenu de la présente charte**